

Mobilité(s) : nos missions

La Communauté urbaine est autorité organisatrice de la Mobilité (AOM); elle est donc compétente pour l'organisation des services de mobilité (transports urbains, des transports scolaires, vélo, accessibilité...) sur son territoire. Zoom sur les différentes missions de Limoges Métropole.

Limoges Métropole organise et développe les mobilités pour faciliter les déplacements, améliorer la sécurité et réduire l'impact environnemental.

- > **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** - Obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, le PDU fixe sur 10 à 15 ans les orientations en matière de circulation, stationnement et modes de transport. Objectif à l'horizon 2030 : 29 % de déplacements à pied, 13 % en transports en commun et 4 % à vélo.
- > **Transports urbains** - Sur ses 20 communes, la Communauté urbaine et la STCLM assurent un réseau accessible et adapté : bus, trolleybus, BHNS et pôles d'échanges, pour des trajets plus simples, sûrs et moins polluants.
- > **Transports scolaires** - Chaque année, plus de 3 000 élèves bénéficient de 118 circuits desservant 1 100 arrêts, avec 71 véhicules et 77 accompagnateurs pour voyager en toute sécurité.
- > **Déplacement à vélo** - Pour encourager son usage au quotidien, Limoges Métropole propose le service de location V'LiM, développe les aménagements et stationnements cyclables, et reconduit les aides à l'achat de vélo.
- > **Accessibilité** - Des actions sont menées pour garantir la mobilité de tous : aménagement des trottoirs, suppression des obstacles, amélioration des services et sécurisation des déplacements des personnes à mobilité réduite.

EN SAVOIR + SUR LES MOBILITÉ(S)



Transports urbains

La gestion des transports urbains est une compétence allouée à la Communauté urbaine Limoges Métropole. La gestion du réseau de transports est quant à...



Transports scolaires

Limoges Métropole gère l'organisation du service des Transports Scolaires, à destination des élèves domiciliés et scolarisés sur son territoire.



Vélos

Développer l'usage du vélo est un des objectifs du Plan de déplacements urbains (PDU) de notre Communauté urbaine. Aussi, Limoges Métropole vise 4% de...



Covoiturage

Le covoiturage est une démarche éco-responsable permettant des économies pour les passagers et des avantages pour les conducteurs.



Bornes de recharges pour véhicules électriques

Limoges Métropole met à disposition des usagers un réseau de 105 bornes de recharge (soit 210 points de charges) pour véhicules électriques, réparties...



L'accessibilité

La Communauté urbaine met tout en œuvre pour développer l'accessibilité sur l'ensemble de son territoire. Il est primordial de permettre à chacun...